

*World Cinema  
Alliance*



*Alliance du Cinéma  
Mondial*

**ACM / WCA**

c/o

FONDAZIONE "LA COLOMBAIA di LUCHINO VISCONTI" VILLA VISCONTI  
Via Francesco Calise 130 80075 F O R I O - Isola d'Ischia (Napoli) – Italie

[www.acm-wca.org](http://www.acm-wca.org)

## NEWSLETTER

### Numéro Spécial Colloque d'ISCHIA

*A Ischia, oggi, con la Fondazione Visconti, oggi. Con i cinema di tutto il mondo. Oggi.*

*Oggi che la globalizzazione liberista dirige lo sviluppo dell'intero pianeta verso un futuro dominato dall'economia e dalle sue logiche, la sua filosofia, i suoi meccanismi.*

*Oggi che sappiamo che la cultura e la creatività non servono solamente a conoscere e capire la realtà che ci circonda ma sono un punto centrale e strategico – e dunque fino in fondo politico – per modificare i processi distruttivi che sono in atto.*

*La Cultura come grande battaglia epocale. Il cinema come centro di questa battaglia.*

*Allora l'Alliance du Cinéma Mondial. A Ischia.*

*Nel nome di Luchino Visconti.*

*Francesco Maselli.*

### Introduction

La Fondation Visconti accueille les 26 et 27 Mai prochains le Colloque organisé par l'ALLIANCE MONDIALE DU CINEMA.

Il réunit cinéastes, scénaristes et compositeurs de musiques de film, professionnels du cinéma venus du monde entier. Et ils se livreront à des échanges de vues avec des observateurs autorisés du monde du cinéma, de l'audiovisuel et de la culture en général. La créativité aujourd'hui, les conditions de la création cinématographique dans un contexte marqué par la globalisation, les mutations technologiques et les contraintes économiques multiples mais aussi les possibilités concrètes de l'application du principe de la diversité culturelle constitueront le cœur du débat.

Le Colloque de l'A.M.C se place sous le signe de VISCONTI, grand cinéaste dont les œuvres ont marqué l'époque. Mais homme et citoyen également à l'engagement bien connu. Créativité et création ne sont jamais coupées du monde. Le film et la culture en général sont parties prenantes de la vie de tous.

Le Colloque est également l'occasion d'une rencontre entre professionnels du cinéma du monde entier. Ils vont partager des points de vues différents. Mais aussi s'interroger sur le sens concret à donner à la notion de Diversité Culturelle. Et ils vont s'interroger enfin sur les évolutions actuelles de toute nature, ses limites mais les possibilités aussi qu'elles offrent.

Le groupe de cinéastes fondateur de l'AMC. participe depuis plus de vingt ans à tous les combats dans lesquels la communauté cinématographique européenne a été impliquée. Certains ont été gagnés et d'autres perdus. L'important était de les engager. Les combats d'aujourd'hui sont assez différents.

L'important est d'être présent au nouveau rendez-vous.

Ces cinéastes viennent d'horizons multiples et variés. Et leurs personnalités sont très diverses. Une préoccupation commune les anime et les rassemble pourtant. L'ouverture sur le monde qui les entoure. L'importance de la culture pour l'intérêt général !

\* \* \* \* \*

Programme Ischia

## **CINEUROPA 2007**

### **Forum d'Ischia – Villa Visconti Le Cinéma et l'Audiovisuel, support du dialogue interculturel en Europe et dans le monde**

#### **“Une nouvelle vision de la politique culturelle en Europe”**

L'Union européenne a reconnu le besoin d'une révolution conceptuelle en politique culturelle. Ce changement requiert une définition plus large, plus visionnaire de la « politique culturelle » pour créer un lien avec d'autres secteurs de politique publique. Deux questions principales se posent :

- Que faire afin de garantir que la politique culturelle soit mieux considérée et intégrée dans les questions de politique publique en Europe ?
- Qui sont les partenaires clés ?

Dans ce contexte, la nouvelle Communication de la Commission sur la Culture cherche à définir le rôle central de la culture et de la créativité dans le projet européen afin d'établir un agenda culturel européen.

**Arrivée des invités, le 25 mai 2007 à Ischia**

**Ischia, le 26 mai 2007**

9h30 – 10h00 Discours d'ouverture, délégation présidée par Francesco Maselli, en présence des autorités de la Province de Naples, de la Région Campagne et de la commune de Forio, Manuel Gutierrez d'Aragon, Andrej Zulawski, Alain Berliner, Joao Correa, Costas Ferris, Peter Fleischmann, John Crome, Donald Boyd, Federico Luppi

10h00 – 14h00 Le dialogue interculturel : la créativité moteur d'une nouvelle économie pour le développement, la formation et l'éducation  
Président : Alain Berliner  
Rapporteur : Alain Modot  
Panelistes : Jacques Delmoly, Carole Tongue, Jianmin Kang, Massimo Sani, Marijan David Majda

Le cinéma à la croisée des modèles économiques : du modèle traditionnel (subventions publiques, obligations d'investissements des diffuseurs, et la salle comme premier marché de la valeur) à un modèle en pleine mutation (la consommation individuelle (VHS/DVD/ et bientôt VOD prend une part croissante dans la structure des recettes, des modes de financement publics en accroissement (subventions/aides régionales/avantages fiscaux) qui ne comblent pas pour toutes les œuvres le retrait des financements traditionnels)

La faible capacité de développement de producteurs sans assise financière véritable crée une dualité dans la production entre les grosses machines commerciales toujours financées par le système chaînes /distributeurs) et les tous petits films produits avec les moyens du bord. La catégorie intermédiaire d'œuvres d'auteurs ambitieuses se vide (cf. France et Italie). Le besoin d'éducation à l'image (conscience des dangers de la piraterie, le goût du cinéma des autres) est une solution à la crise mais à long terme.

Le cinéma sera-t-il la prochaine victime du système alors que l'Europe lance de nombreuses pistes de réflexion sur l'apport décisif des industries culturelles au développement économique et au processus de Lisbonne ?

14h00 – 15h00 Déjeuner

15h00- 18h30 Le Cinéma mondial dans le traité de la diversité culturelle de l'UNESCO  
Président : Francesco Maselli  
Rapporteur : Henri Roanne Rosenblatt  
Panelistes : Ugo Gregorettei, Opendar Chanana, John Crome, Federico Luppi, Andrej Zulawski, Carla Camurati, Opendar Chanana, Joao Correa

**« Les activités, biens et services culturels ont une double nature, économique et culturelle, parce qu'ils sont porteurs d'identités, de valeurs et de sens et qu'ils ne doivent donc pas être traités comme ayant exclusivement une valeur commerciale ».**

Les créateurs cinématographiques peuvent-ils dormir sur leur deux oreilles depuis le 18 mars 2007, date à laquelle l'entrée en vigueur de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ratifiée au 18 décembre 2005 par 35 pays semble avoir coulé ce principe dans le marbre ?

L'objet de cet Atelier est précisément de discuter des implications de la Convention plus particulièrement pour le cinéma

20h00 Projection de certains extraits du film intitulé 'Europe empire inachevé' réalisé par Joao Correa, coordonné pour l'Italie par Gianni Massaro, produit par Lanterna Editrice, avec le soutien de l'Istituto Luce

Cocktail dînatoire

**Ischia, le 27 mai 2007**

- 10h00 – 14h00      Avantages et dangers des nouvelles technologies numériques dans la circulation des films dans le monde  
Président : Jacek Bromski  
Rapporteur : Jean-Paul Cassagnac  
Panelistes : Donald Boyd, Jordi Grau, André Lange, Richard Lenczewski, Pappi Corsicato
- 14h00 – 15h00      Déjeuner
- 15h00- 17h30      Les droits économiques et moraux des créateurs dans les nouvelles formes d'exploitation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles  
Président : Roberto Barzanti  
Rapporteur : David Pina  
Panelistes : Giorgio Assuma, Gianni Massaro, Francisco Aguilera, Janusz Kijowski,
- 17h30 – 19h00      Groupe de travail sur la Déclaration d'Ischia  
Président : Francesco Maselli  
Groupe de rédaction : John Crome, Jean-Pierre Berckmans, Jean-Paul Cassagnac

Tous les participants sont invités à se joindre à la préparation de la Déclaration

Dans le cadre du Forum, un groupe de travail abordera la question de la Villa Visconti comme lieu de formation et d'éducation des nouvelles technologies cinématographiques et audiovisuelles dans le cadre du dialogue interculturel

**CLÖTURE**

Présentation de la Déclaration d'Ischia par Francesco Maselli en présence des représentants des différents continents

Hommage à Gillo Pontecorvo, Fondateur de la première Association Mondiale des Auteurs

**Ischia, le 28 mai 2007**

Départ des invités

\* \* \* \* \*

## QUESTIONS INTERNATIONALES

- Où en est la ratification du Traité de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle ?

# L'Italie a été le premier pays à procéder à la ratification du Traité. Et l'Union Européenne l'a ratifié également.

# 43 pays ont déjà adopté le Traité ; et de ce fait il est désormais en vigueur. Cependant le Royaume-Uni ne l'a pas encore ratifié. L'Assemblée Générale de l'UNESCO a pourtant voté le projet à l'automne 2005 à la quasi unanimité, moins les voix d'Israël et des USA !

- Les enjeux de la plainte des USA contre la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce

Le gouvernement des Etats-Unis vient de déposer une plainte pour deux raisons. Il accuse la Chine :

1) de violations multiples de la propriété intellectuelle : contrefaçons en tout genre et piratage des produits audiovisuels

2) des obstacles freinant la distribution des musiques, des films et des livres ; et plus particulièrement des entraves à l'entrée du cinéma made in USA sur le marché chinois constituées par les quotas.

Le gouvernement du Canada a émis le souhait de participer aux consultations préliminaires et au dialogue contradictoire entre les parties. Quant à la Commission Européenne, elle vient d'adresser un Mémo à l'OMC portant sur la violation de la propriété intellectuelle. La Chine déplore l'attitude contre-productive du gouvernement américain. Elle se défend de toute pratique contraire aux règles de l'OMC. Et souligne également les efforts entrepris dans la lutte contre le piratage et la contrefaçon depuis son adhésion à l'OMC.

A noter que le cinéma, les programmes audiovisuels, les DVD mais aussi la musique et les CD représentent un enjeu essentiel dans cette controverse.

- Le Traité de libre échange entre les USA et la Corée du Sud et ses conséquences

Début Avril, les deux pays ont signé un important accord qui ouvre plus largement que précédemment encore la Corée du Sud aux produits américains. Onzième puissance économique en termes de Produit Intérieur Brut, la Corée du Sud représente comme on sait un débouché essentiel et stratégique pour l'économie américaine.

Cette ouverture concerne tout d'abord l'importation de certains produits agricoles ou les voitures. Mais elle porte aussi sur les films et le secteur audiovisuel en général. Le traité de libre-échange continue et intensifie ainsi le combat opiniâtre mené par les USA pour mettre fin au système coréen des quotas. Seule arme à la disposition de ce pays pour ralentir la pénétration du cinéma hollywoodien sur son marché intérieur et défendre le cinéma national. On se rappelle que le démantèlement de la politique de la Corée du Sud a déjà commencé l'an dernier sous la pression américaine.

Ce traité de Libre Echange va très loin. Il implique non seulement la protection des investissements US dans le pays. Mais il prévoit aussi et plus encore, la possibilité sous 2 ou 3 ans de prises de contrôle à 100% d'entreprises coréennes du secteur du cinéma, et également de réseaux de télévision. L'accord pourra être étendu à la télévision sur Internet. La Corée du Sud, leader mondial de l'équipement haut débit par rapport à la population, est appelée à jouer un rôle majeur dans le développement de la télévision du futur.

Contrairement à ce que prétend l'idéologie néolibérale qui a cours à l'heure actuelle, le traité de Libre Echange entre les USA et la Corée du Sud est le parfait exemple de la loi du plus fort. Ce n'est pas un accord gagnant-gagnant mais gagnant perdant { pour un pays de taille moyenne malgré son dynamisme reconnu comme la Corée du Sud !}. Il renforce ainsi l'arrogante hégémonie américaine dans le secteur du film et de l'industrie des programmes audiovisuels. Et il concrétise de manière évidente les menaces pesant

sur la création cinématographique et l'activité économique d'un secteur ultra-sensible dans certains pays . Sans parler de l'épée de Damoclès plus que jamais suspendue au dessus du développement du principe de la Diversité Culturelle dans le monde entier.

#### AUTRES FAITS INTERESSANTS

- La Commission Européenne accepte finalement le rachat par Universal de BMG Publishing. Cette transaction crée ainsi le leader mondial incontesté de l'édition musicale, qui détient aujourd'hui plus 25% de parts de marché. Ce secteur de l'édition gère et les droits des artistes et ceux attachés aux œuvres. Une force considérable à l'époque de l'explosion exponentielle des utilisations d'Internet. Impala, qui regroupe l'ensemble de la production musicale indépendante s'élève avec force contre le renforcement extrêmement dangereux de la concentration dans le secteur. Mais y a t-il encore une Direction Générale de la Concurrence à Bruxelles ?.
- Le catalogue d'EMI est disponible maintenant sur I Tunes de Apple. Grande nouveauté : sans les verrous numériques. ! La concurrence entre les 4 grandes majors internationales du disque s'exacerbe. Et EMI est la première à sauter le pas en faisant sauter les dispositifs anti-copies. Apple marque un point décisif également dans le combat qui l'oppose dans ce domaine à ses principaux concurrents ; Microsoft et Sony. La généralisation de l'échange de fichiers rendu ainsi possible peut, peut-être, dans un premier temps faciliter le téléchargement illicites. Mais à moyen terme, c'est véritablement d'un tournant dont il s'agit ! Sur le plan technique, l'interopérabilité- c'est-à-dire la compatibilité de systèmes de protection différents entre eux progresse. Et les multinationales de la musique commencent à opérer, ou ne vont pas tarder à le faire, un changement stratégique radical. Elles se convertissent à l'extension de l'offre légale de musiques et entreprennent de ramener vers elles les internautes fans de peer to peer qui se détournaient d'elles de plus en plus ces dernières années... !
- Google étend encore plus son emprise ! Le moteur de recherche est en train d'accroître de manière substantielle les revenus qu'il tire de la publicité. Il tisse sa toile maintenant dans le domaine de l'achat d'espace et est sur le point de devenir aussi une régie publicitaire œuvrant à l'échelle mondiale. Pourquoi ne pas envisager , dans ces conditions, certaines formes de prélèvements sur les revenus tirés de cette activité publicitaire au bénéfice de la création et de la circulation des films et des œuvres audiovisuelles en général. Un accord existe déjà avec des opérateurs de télécommunications. A quand le tour des fournisseurs d'accès à Internet et des moteurs de recherche... ?
- Les empires contre attaquent ! Devant le succès extraordinaire rencontré par des sites comme : My Space, ou You Tube, les multinationales ne restent pas les bras croisés. NBC et News corp se préparent à lancer ainsi un site proposant des films et un ensemble très large de programmes audiovisuels, grand succès de la télévision inclus comme *Les Simpsons* .Quant à Sony, il a déjà développé un site d'échanges gratuit de vidéos Eye Vio sur le modèle de You Tube.
- La VOD démarre en France. Une trentaine de producteurs indépendants- et très bientôt 45 !- se sont regroupés pour créer UniversCiné. Plus de deux cent films, et 700 sous peu, sont d'ores déjà disponibles sur ce site de téléchargement licite et payant. Le catalogue d'UniversCiné propose déjà une palette très large et très riche. Bonus, forums, entretiens et documents divers accompagnent et complètent les films accessibles. UniversCiné marque ainsi le lancement pour la première fois, d'une

diffusion en ligne cohérente et systématique consacrée au cinéma d'auteur français et européen.

- Quel avenir pour la copie privée? Comme on sait, la Copie Privée est attaquée sur deux fronts. La Commission Européenne étudie, à travers un projet de directive, l'assouplissement des conditions de rémunération des ayants-droits. Les industriels de l'électronique et de l'informatique sont hostiles à cette forme de redevance qui, selon eux, freinerait les achats des particuliers. En France, la Commission spécialisée dans le domaine réfléchit à l'éventualité de l'augmentation des ressources de la copie privée par l'instauration d'une redevance sur les disques durs externes et les clés USB. Dans ce pays la copie privée représente un montant de 154 millions d'€ environ, 82 pour le secteur de la musique et 71 pour celui de l'audiovisuel. Non seulement le montant de ces ressources à la disposition des ayants-droits ne va pas continuer à croître mais il y a tout lieu de croire qu'il aura tendance à baisser sur le long terme. Une réflexion globale sur la diversification de ces ressources s'impose donc de toute urgence. Et loin de la décourager, loin de la décourager, polémiques et controverses actuelles doivent, au contraire, la stimuler et l'enrichir !

*Joao Correa – Editeur*

*Jean-Paul Cassagnac : Coordination de la rédaction*

## **DERNIERES NOUVELLES**

**\_ - Europa Cinéma soutient le développement du Cinéma Numérique**

Lors de sa dernière réunion, Europa Cinéma s'est penché sur les dossiers des salles de cinéma candidates au bénéfice des mesures d'aide à la politique d'équipement des salles en systèmes de projection numérique et d'encouragement à la programmation de films européens. Les cinémas retenus doivent faire le choix de la meilleure qualité possible à l'heure actuelle : projecteur proposant une résolution de 2 millions de pixels. Les demandes émanant de 46 salles ont été étudiées et 19 ont été prises en compte. 14 au Royaume Uni, conséquence de l'effort de financement public considérable sous l'égide du British Film Council. Le soin de veiller à l'équipement et à la programmation de ces salles a été confié par l'organisme officiel anglais au réseau privé Arts Alliance . 2 salles en Belgique et 1 au Luxembourg, appartenant au réseau Utopolis ont été encore retenues. Ont été qualifiées ensuite 1 salle en Allemagne et une salle en France également...

- Les interventions de l'Observatoire de l'Audiovisuel constituent dans le cadre du Festival de Cannes des événements de plus en plus fréquentés chaque année ! La dernière était consacrée à dresser un état des lieux de la VOD aujourd'hui en Europe :
  - # André LANGE présentait ainsi les premiers résultats d'une enquête sur ce marché à peine naissant
  - # Francisco CABREAR BLASQUEZ a abordé la question des rapports entre la gestion des droits numériques et la VOD
  - # Et Stef VAN GOMPEL a parlé des perspectives ouvertes par cette technique en matière d'accès au patrimoine cinématographique...